

Ministère
de l'Instruction publique
des Cultes et des Beaux-Arts.

Paris le 24 Janvier 1876

Commission
de la
TOPOGRAPHIE DES GAULES.

Les réponses doivent être adressées
directement au Président sous le couvert
du Ministre.

Le Président de la Commission,
après en avoir conféré avec
ses collègues, estime qu'il
y aurait lieu de nommer
membre de la Commission de
topographie de Gaules

M. Méron de Villefore, attaché
au Musée des Antiques du Louvre,
membre de la Société de Antiquaires
de France.

Les connaissances spéciales de
M. de Villefore peuvent être très
utiles à la Commission au point
de vue de l'archéologie gallo-romaine
et de l'épigraphie.



L. de Sautcy